

La pauvreté infantile en hausse pour une troisième année consécutive au Canada met en garde un nouveau rapport

TORONTO – La pauvreté infantile au Canada est de nouveau en hausse, renversant des années de progrès et amplifiant les difficultés des familles. S'appuyant sur les données publiques les plus récentes disponibles, le dernier rapport annuel sur la pauvreté des enfants et des familles au Canada, *Investir dans l'avenir : des lendemains sans pauvreté*, révèle que la pauvreté infantile a augmenté pour une troisième année consécutive : près de 30 000 enfants de plus se retrouvent en situation de pauvreté. Les taux de pauvreté frôlent dorénavant ceux de 2017 - à ce rythme, il faudrait près de 400 ans pour éliminer la pauvreté chez les enfants.

« Les chiffres n'ont pas augmenté aussi abruptement qu'au cours des deux années précédentes, mais la tendance indique clairement que nous suivons la mauvaise tangente », a dit Leila Sarangi, directrice nationale de Campagne 2000 et autrice principale du rapport. « Un plus grand nombre d'enfants sont pauvres et les familles accusent de plus en plus de retard. Ce qui veut dire qu'elles ont moins de revenus pour satisfaire leurs besoins de base et moins de stabilité. Dans une crise où tout est inabordable, c'est inacceptable ».

Selon la mesure officielle de la pauvreté du Canada (Mesure du panier de consommation - MPC), la pauvreté infantile a plus de doublé depuis 2020, atteignant 10,7 % ou 802 000 enfants. Et si l'on utilise la Mesure de faible revenu de la famille de recensement après impôt, ce pourcentage grimpe à 18,3 %, soit près de 1,4 million d'enfants. Ce ne sont pas tous les enfants et toutes les familles qui vivent la pauvreté de manière égale. Les taux sont plus élevés pour les jeunes enfants, les enfants des Premières Nations, Inuits et Métis, les enfants racisés et nouveaux arrivants, ceux qui ont des incapacités, ceux qui vivent dans une famille monoparentale et les jeunes âgés de moins de 18 ans qui vivent de façon autonome.

L'accroissement de l'ampleur/profondeur de la pauvreté est inquiétant. La profondeur de la pauvreté correspond à combien se trouve le revenu familial sous le seuil de pauvreté. En 2023, les familles avec enfants avaient besoin de plus de 15 000 \$ pour atteindre le seuil de faible revenu, un écart qui a augmenté démesurément ces dernières années. Les emplois rémunérés n'ont pas suffi à eux seuls à sortir les gens de la pauvreté. Plus de 1,2 million d'adultes occupant un emploi étaient en situation de pauvreté; la pauvreté des enfants aurait grimpé à 30 % si seul le revenu marchand était considéré. Pendant que les familles dans la tranche inférieure du revenu s'appauvrissaient, les familles dans le décile supérieur s'enrichissaient, leur revenu étant 19 fois plus élevé que celui des familles dans le décile inférieur.

Et l'érosion des mesures de soutien laisse les familles derrière. L'Allocation canadienne pour enfants demeure un programme de réduction de pauvreté déterminant. En 2023, elle a permis à plus de 580 000 enfants d'échapper à la pauvreté, mais son efficacité s'est affaiblie : on observe la plus faible réduction de pauvreté infantile depuis la première année complète de sa mise en œuvre en 2017. Par ailleurs, la hausse du coût de la vie gruge dans le pouvoir d'achat, surtout pour les familles à faible revenu qui dépensent une partie proportionnellement beaucoup plus importante de leur revenu pour des produits essentiels. Le rapport souligne des lacunes au chapitre du développement des services de garde, des iniquités au sein du système d'aide et de protection de l'enfance et des obstacles systémiques persistants qui causent démesurément préjudice aux communautés marginalisées.

Le rapport dresse une feuille de route claire, demande une stratégie nationale fondée sur les droits et formule des recommandations :

- Renforcer le plan de réduction de la pauvreté du Canada à l'aide d'objectifs clairs, d'échéanciers précis et d'une enveloppe financière réservée.

- Améliorer l'Allocation canadienne pour enfants à l'aide d'un supplément (ACE - pauvreté) afin de lui redonner son efficacité.
- Accroître les fonds publics consentis aux services de garde, au logement, aux soins de santé et aux services de santé mentale.
- Harmoniser les salaires et les mesures de soutien au revenu afin que les familles dont les parents travaillent se hissent au-dessus du seuil de pauvreté.
- Éliminer la discrimination systémique dans les programmes de soutien du revenu et dans les services publics.
- Réduire les inégalités de revenu et de fortune par une réforme fiscale progressive.

« Le Canada a fait la preuve qu'il est possible de réduire considérablement et rapidement la pauvreté, a dit Sarangi. Nous pouvons mettre fin à la pauvreté des enfants, mais uniquement par l'adoption et la mise en œuvre immédiate de politiques décisives ». Des rapports provinciaux et territoriaux complémentaires sont également rendus publics aujourd'hui.

-30-

COORDONNÉES :

Personnes-ressources (national)

Leila Sarangi, directrice nationale de Campagne 2000, leilasa@familyservicetoronto.org, 647-393-1097

Porte-parole francophone : Dre Melanie Doucet, Directrice exécutive, Conseil national des défenseurs des jeunes pris en charge (CNDJPEC), 438-871-3777, melanie.doucet@gmail.com

Personnes-ressources (provinces et territoires)

Yukon: Keitha Clark, Yukon Anti-Poverty Coalition, 867-332-7450 info@yapc.ca

Colombie-Britannique: Adrienne Montani, First Call Child and Youth Advocacy Society, 604-288-8103, adrienne@firstcallbc.org

Saskatchewan: Simon Enoch, Centre canadien de politiques alternatives — Saskatchewan, 306-502-0363, simon@policyalternatives.ca

Manitoba: Kate Kehler, Social Planning Council of Winnipeg, 204-590-8932, kkeehler@spcw.mb.ca

Ontario: Leila Sarangi, directrice nationale, Campagne 2000, leilasa@familyservicetoronto.org, 647-393-1097

Nouveau-Brunswick: Heather Atcheson, Human Development Council, 506-799-2317, heather@sjhdc.ca et Liam Fisher, Human Development Council, 506-636-8549, liam@sjhdc.ca

Nouvelle-Écosse: Ruby Harrington, Canadian Centre of Policy Alternatives-Nova Scotia, 902-956-3866 ccpans@policyalternatives.ca

Île-du-Prince-Édouard: Mary Boyd, 902-969-2693, MaryBoyd@live.ca

Terre-Neuve-et-Labrador : Katie Keats, Choices for Youth, 709-754-0446, poste 213, 709-697-4359, kkeats@choicesforyouth.ca

INFORMATION GÉNÉRALE :

Faits saillants du Rapport national 2025 sur la pauvreté des enfants et des familles, *Investir dans l'avenir : des lendemains sans pauvreté* :

- Selon la mesure officielle de la pauvreté du Canada (MPC), la pauvreté infantile a plus de doublé depuis 2020, atteignant 10,7 % (802 000 enfants).
- Selon la Mesure de faible revenu de la famille de recensement après impôt (MFRFR-Apl), une mesure plus globale, 18,3 % d'enfants - soit près de 1,4 million - vivent en situation de pauvreté.
- Dans les provinces, 2,5 millions d'enfants vivent dans un ménage souffrant d'insécurité alimentaire. Le nombre d'enfants vivant dans un foyer souffrant d'insécurité alimentaire grave a doublé de 2019 à 2023.
- Près d'un enfant âgé de moins de six ans sur cinq vit en situation de pauvreté.

- Le Nunavut, suivi de la Saskatchewan et du Manitoba, accuse les taux de pauvreté les plus élevés.
- 45,2 % des enfants de familles monoparentales vivent en situation de pauvreté à comparer à 10,1 % des enfants de familles biparentales.
- Près de tous les enfants âgés de moins de dix-huit ans qui ne vivent pas dans une famille sont en situation de pauvreté (99 %).
- Plus de la moitié des enfants vivant dans une réserve vivent en situation de pauvreté en 2023.
- L'ampleur/profondeur de la pauvreté a fortement augmenté en 2023. Les familles avec enfants sont en moyenne à 15 182 \$ sous le seuil du faible revenu et les familles monoparentales avec deux enfants sont celles qui affichent l'écart le plus marqué, soit 16 859 \$.
- Plus de 1,2 million d'adultes (6,8 %) occupant un emploi vivent en situation de pauvreté, ce qui signifie que leur rémunération à elle seule ne suffit pas à leur faire franchir le seuil de pauvreté. Sans les mesures de soutien gouvernementales, si les familles ne disposaient que de leur revenu marchand, près d'un tiers des enfants vivraient en situation de pauvreté.
- En même temps, les inégalités de revenus entre les familles avec enfants ont augmenté. Le revenu après impôt de la tranche des 10 % de familles avec enfants les plus riches était près de 19 fois plus élevé que celui de la tranche des 10 % de familles avec enfants les plus pauvres, en hausse par rapport aux années précédentes.
- L'Allocation canadienne pour enfants (ACE) demeure une pierre angulaire de la réduction de la pauvreté au pays; elle a évité à plus de 580 000 enfants en 2023 de se retrouver en situation de pauvreté.
- Toutefois, le pouvoir de l'ACE de réduire la pauvreté s'est affaibli depuis son avènement. En 2023, elle a fourni son plus faible niveau de protection contre la pauvreté depuis 2017 - première année complète de sa mise en œuvre.
- L'inflation et les coûts élevés du logement et des aliments ont érodé encore plus le pouvoir d'achat des familles à faible revenu.
- Même si quelque 900 000 parents profitent actuellement du nouveau Programme pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, les familles à faible revenu font face à des obstacles qui les en excluent.
- Les jeunes qui quittent les réseaux de l'aide à l'enfance et bénéficient de peu ou d'aucune mesure de soutien à la transition sont plus susceptibles de se retrouver en situation d'itinérance, de pauvreté et d'isolement social et d'avoir des problèmes de santé mentale.

Campagne 2000, un organisme œuvrant sous le parapluie de Family Service Toronto, est un réseau pancanadien et non partisan de 120 organisations nationales, provinciales et communautaires engagées dans la lutte pour mettre fin à la pauvreté des enfants et des familles. Pour télécharger les rapports de 2025 ou pour obtenir de plus amples renseignements, rendez-vous à <http://www.campaign2000.ca>.
